

Directives pour les athlètes et soigneurs (pour meeting de Pentecôte)

1. Arrivée

Environ 12 min. de marche de la gare de Zofingue jusqu'au stade Trinerplatten. Les automobilistes empruntent les sorties d'autoroute de Oftringen ou Reiden ([voir plan de situation](#)).

2. Parking

Les concurrents, soigneurs et visiteurs/parents disposent d'un nombre de places de parc limité à proximité du stade (panneaux indicateurs avec signalisation du stade dans les rues principales de Zofingue, [voir plan de situation](#)).

3. Entrée

Entrée gratuite pour les athlètes, les assistants et les spectateurs.

4. Dossards / finance d'inscription / licences

La distribution des dossards, le contrôle des licences et la chambre d'appel sont situés sous la tente à l'entrée du stade.

Heure d'ouverture: Lundi dès **10.00 heures**

La finance d'inscription sera encaissée directement lors du contrôle des licences. Veuillez informer vos athlètes s.v.p..

Aucune possibilité de participation sans licence valable. Les dossards seront portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine. Pour le saut en hauteur et le saut à la perche, l'athlète portera le dossard sur la poitrine ou dans le dos. Pour les courses de longues distances, des dossards supplémentaires seront remis lors du départ. Ceux-ci devront être fixés sur le côté droit du short.

5. Vestiaires

Les vestiaires se trouvent dans le bâtiment de la tribune. Ils sont signalés par un panneau indicateur.

6. Appel

Tous les concurrents(tes) (ou leur représentant) devront se présenter à la chambre d'appel au plus tard une heure avant le début de la compétition de leur discipline (sous la tente près de la remise des dossards) pour y faire une croix sur chacune des listes de discipline sur lesquelles ils figurent. Pour les courses, les séries seront ensuite composées et les couloirs tirés au sort. Les concurrents(tes) qui n'auront pas apporté de croix sur leur liste de discipline seront exclus de la compétition. Les concurrents(tes) qui, pour une raison quelconque, ne veulent pas disputer une finale devront informer immédiatement la chambre d'appel de leur renoncement. Selon RO, les concurrents(tes) qui ne se seront pas excusés seront exclus des autres disciplines se disputant le même jour. Ces dispositions sont également valables pour les concurrents(tes) du bloc Athlétisme de pointe.

7. Echauffement et lancers

L'échauffement pour les courses et les lancers se feront seulement sur les emplacements prévus à cet effet. La préparation pour les sauts et les lancers sur l'emplacement de concours se fera selon les règles de l'IAAF.

8. Rassemblement pour la compétition

Sauts: 40 minutes avant l'heure du concours (essais et prises des marques compris dans ce temps)

Lancers: 30 minutes avant l'heure des concours (essais compris dans ce temps)

Courses: 20 minutes avant l'heure du départ.

9. Temps de concentration

Pour toutes les disciplines, les temps de concentration sont fixés selon les dispositions de l'art. 180, chi. 17. En règle générale, ils sont d'une durée de 1 minute (pour la perche dès le réglage des montants).

10. Utilisation d'engins individuels

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés: perche, disque, javelot, marteau. Les engins à lancer devront être soumis au contrôle (local situé à côté de la tour de chronométrage) au plus tard une heure avant le début du concours. Ne pourront être utilisés que les engins individuels qui ont été contrôlés par l'organisateur et munis d'une contremarque.

11. Soutien des entraîneurs / soigneurs

Un entretien avec l'entraîneur / le soigneur est possible. Pour cela, l'athlète peut quitter le champ de compétition proche en traversant la piste.

Un seul traitement ou examen physiothérapeutique et/ou médical, effectué dans l'enceinte du champ de compétition et qui s'est révélé indispensable pour l'athlète afin qu'il puisse poursuivre le concours ou d'autres disciplines, n'est pas considéré comme soutien non autorisé.

12. Prescriptions sur la tenue

Les concurrents(tes) devront disputer les compétitions avec la tenue officielle de leur club. Si un club ne possède pas de tenue officielle ou que celle-ci n'est pas utilisable pour des raisons diverses, les concurrents(tes) revêtiront une tenue neutre et sans inscription. Cette prescription est également valable pour la cérémonie protocolaire.

13. Publicité sur la tenue de compétition

Les concurrents(tes) ne devront pas porter d'autres publicités sur leur personne que celle admise par le Swiss Athletics de manière réglementaire. Les nouveaux tarifs et règlements se trouvent sur le homepage de Swiss Athletics; accès voir ci-dessous).

14. Cérémonies protocolaires

Elles auront lieu immédiatement après la fin de chaque compétition. Rassemblement devant la tribune (milieu). La cérémonie est considérée comme partie intégrante de la compétition (tenue, publicité, etc.).

15. Listes des résultats

Les listes de tous les résultats sont publiées sur Internet www.tvzla-athletics.ch ou peuvent être commandées contre paiement au près du stand de la remise des dossards.

16. Contrôle du doping

Des contrôles peuvent être effectués au cours de chaque meeting.

17. Poste de secours

Un poste de secours se trouve dans l'enceinte du stade.

18. Assurance

L'assurance couvrant les accidents ou le vol est l'affaire des participants. L'organisateur décline toute responsabilité. Nous recommandons vivement aux concurrents(tes) de ne pas laisser les objets de valeur dans les vestiaires.

19. Ravitaillement

Une cantine de fête avec possibilité de se ravitailler se trouvera dans l'enceinte du stade (ouverture dès 10.00 h.)

20. Objets trouvés

Les objets trouvés seront conservés durant un mois au maximum. Personne de contact:

Müller-Woodtli Marina

Mühlethalstrasse 88

4800 Zofingen

Tel.+41 79 560 06 87

Mail : m.mueller-woodtli@hispeed.ch